

# COMMUNE D'ALBERTVILLE

## COMPTE RENDU

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 13 DECEMBRE 2021**



#### COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021

**1° Dégoudronne ta cour – Projet jeunes de la cité scolaire Jean Moulin lauréat**

**2° Décisions du maire**

Hervé BERNAILLE

**RECOURS À L'EMPRUNT, AUX INSTRUMENTS DE COUVERTURE ET AUX CRÉDITS DE TRÉSORERIE**

**Par décision en date du 17 novembre 2021**, souscription d'un emprunt auprès de la caisse des dépôts et consignations, pour un montant total de 1 737 000 €, pour le financement de la construction du réseau de chaleur

- **Ligne du Prêt** : Prêt Relance Verte
- **Montant** : 1 737 000 euros
- **Durée d'amortissement** : 40 ans
- **Périodicité des échéances** : Semestrielle
- **Taux d'intérêt actuariel annuel** : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,60 %
- **Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance** : en fonction de la variation du taux du LA
- **Amortissement** : Prioritaire
- **Typologie Gissler** : 1A
- **Commission d'instruction** : 0,06 % (6 points de base) du montant du prêt

### **CRÉATION ET SUPPRESSION DE RÉGIES COMPTABLES NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX**

**Par décision en date du 8 novembre 2021**, suppression de la régie de recettes du secteur commerce et artisanat.

**Par décision en date du 1<sup>er</sup> décembre 2021**, modification de la régie de recettes suite à l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au nom du régisseur auprès de la trésorerie d'Albertville.

### **DROITS ET TARIFS SANS CARACTÈRE FISCAL**

#### **Tarifs pour le concert de Renaud CAPUCON – Lundi 28 mars 2022**

Par décision en date du 23 novembre 2021, création des tarifs suivants, dans le cadre du concert de Renaud CAPUCON et Guillaume BELLOM, le lundi 28 mars 2022 au Dôme Théâtre :

Tarifs sans commission :

Parterre – Plein tarif : 39,00 €

Galerie : 25,00 €

Tarifs avec commission incluse (vente Maison du Tourisme) :

Parterre – Plein Tarif : 41,50 €

Galerie : 26,50 €

Tarif adhérent à l'école de musique & danse d'Arlysère :

Parterre : 20,00 €

#### **GRATUITE ACCÈS PARC D'HIVER LE SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2021**

**Par décision en date 23 novembre 2021**, à l'occasion du lancement des illuminations de Noël, l'accès au parc d'hiver, sera rendu gratuit le samedi 4 décembre 2021.

### **DECISIONS CONCERNANT LA CONCLUSION ET LA RÉVISION DU LOUAGE DE CHOSES POUR UNE DURÉE N'EXCÉDANT PAS DOUZE ANS**

16/11/21	AGENCE ECOMOBILITE	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/11/21 31/10/22	Rangement 1 Box 3 – 7,32 m²	150,00 €
21/10/21	ALBERTVILLE HANDISPORT	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/11/21 31/12/24	Rangement 2 Box 8 – 4,10 m²	13,33 €
04/11/21	ALPES MEDIA ANIMATION	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/11/21 31/12/24	Bureau n°319, 3ème étage de 28 m²	459,20 €
12/11/21	DOLCE VITA	MONTEE A HUGUES EX MAT 19 Montée Adolphe Hugues	01/01/22 31/12/22	Salle de stockage de 50,35 m²	Gracieux
12/11/21	ACAMTARE	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/01/22 31/12/22	Bâtiment C Local de stockage de 50,31 m² Double n°10 et 11 – 25,11 m² Double n°15 et 16 – 25,20 m²	163,51 €
17/11/21	AMICALE VILLE ALBERTVILLE	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/01/22 31/12/24	Bureau n°217, 2ème étage de 18 m² Salle d'attente, 2ème étage de 9,58 m²	Gracieux
18/11/21	ASTA	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/01/22 31/12/24	Bureau n°120, 1er étage de 18 m² Bureau partagé avec LDH	295,20 €
17/11/21	CYCLOTOURISTES ALBERTVILLOIS	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/01/22 31/12/24	Bureau n°215, 2ème étage de 28 m² Local stockage 41 m²	459,20 €
17/11/21	EMRA	SALLE RENE CASSIN Sous sol niveau 1	01/01/22 31/12/22	234,30 m² soit : 24 89 m² de stockage 209,62 m² de bureau/salle répétition	3 518,01 € <i>(tarif moyen)</i>
23/11/21	JOJO et ses copains	MAISON DES ASSOCIATIONS L'ANNEXE 1045 chemin des 3 poitiers	01/01/22 31/12/24	RDC Local 5 – 33,80 m² Local stockage SA – 10 m² 1 salle de réunion partagée 40,28 m² 1 salle de répétition partagée 31 ...	596,82 €
23/11/21	CROIX ROUGE	Hangar 27 rue Paul Yvan Lagarde	01/01/22 31/12/22	Hangar RDC 316,65 m² Bureau 9,87 m² Garage 1 - 60,08 m² Garage 2 – 32,30 m² Garage 3 – 32,27 m² Garage 4 – 73,39 m² Garage 5 – 24,19 m² Garage ouvert - 82,11 m² WC – 2,44 m²	762,25 €
23/11/21	CROIX ROUGE	CENTRE JOSEPH BUET 2 Rue Pargoud	01/01/22 31/12/22	282,65 m² de locaux soit : 231,07 m² de bureaux 51,58 m² de stockage	3 957,19 € <i>(tarif moyen)</i>
20/11/21	GIRARDO François Xavier	PLACE DU PETIT MARCHÉ <i>(Place de stationnement)</i>	01/01/22 31/12/24	Place de parking	338,48 €
23/11/21	ALBERTVILLE TARENTAISE TRIATHLON	SALLE RENE CASSIN Sous sol niveau 1	01/01/22 31/12/22	45 m² de locaux de stockage	Gracieux
26/11/21	UDAF	ÉCOLE VAL DES ROSES 13 Av du Val des Roses	01/01/22 31/12/22	Appartement « neutre » de type F4, situé au 1er étage, D'une superficie d'environ 69 m²	1 131,60 € <i>(tarif moyen)</i>
19/11/21	TENNIS DE TABLE ALBERTVILLE	GYMNASÉ PLAINE CONFLANS 13 Rue Lieutenant Eyseric	01/01/22 31/12/22	Un local de 12 m² cuisine/bar Un bureau de 8 m² Un local de stockage de 6 m²	Gracieux
23/11/21	COMITE DES FÊTES	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/01/22 31/12/22	Bungalow C Local double N°18 et 19 – 23,91 m²	77,71 €
26/11/21	CAF	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/01/22 31/12/22	Bâtiment B 36,40 m² Module 2 – 12,49 m² Module 4 – 12,54 m² Module 4 bis – 11,37 m²	118,30 €
17/11/21	ROUE LIBRE	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/01/22 31/12/22	Bungalow Irs Bâtiment C – 37,74 m² Module N°12 – 12,54 m² Module double N°13 et 14 – 25,20 m² A compter du 01/04/21 en plus : Bungalow Bleuets Bâtiment B 49,06 m² Locaux double N°5/7/8/9 Surface totale 66,80 m²	282,10 €
19/11/21	JÉUNESSE ALBERTVILLE BASKET	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/01/22 31/12/24	Bureau n°211, 2ème étage de 18 m²	295,20 €
02/12/21	LIGUE DROITS DE L'HOMME	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/01/22 31/12/24	Bureau n°120, 1er étage de 18 m² Bureau partagé avec ASTA	295,20 €

### 3° Modification du rapport 15 - Tarifs du Village de Noël – Gratuité pour les associations

Frédéric BURNIER FRAMBORET

Le rapport 15 est complété comme suit :

#### Tarifs du Village de Noël – Gratuité pour les associations et tarifs complémentaires

En 2021, afin de renforcer l'attractivité commerciale et touristique à l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville d'Albertville a souhaité installer un village de Noël avec des chalets gourmands et festifs du 4 au 24 décembre 2021 au square Soutiras.

Ces chalets accueillent des commerçants et artisans de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui proposent des produits alimentaires à déguster sur place ou à emporter et des cadeaux de Noël.

Un chalet est réservé aux associations pour leurs animations, ceci permettant ainsi de valoriser les activités associatives.

Le tarif des chalets a été fixé à 1 000 € pour 3 semaines d'exploitation pour les commerçants et artisans. Il est proposé d'accorder la gratuité aux associations qui occupent un chalet sur le village de Noël et qui réalisent la promotion de l'association, des ateliers et

des actions solidaires.

Je vous propose :

- d'accorder la gratuité aux associations utilisatrices du chalet dédié sur le village de Noël selon les conditions ci-dessus et mentionnées dans le règlement intérieur ;
- de créer deux tarifs supplémentaires pour les exposants professionnels comme suit :  
120 € le week-end (samedi + dimanche)  
300 € la semaine ( du lundi au vendredi) ;
- d'autoriser le maire à signer la convention de mise à disposition du chalet entre la Ville et l'association.

LE RAPPORT D'ÛMENT COMPLÉTÉ VOUS EST DONC SOUMIS CE SOIR.

#### **4° Événements familiaux**

Au nom du conseil municipal, monsieur le maire adresse ses sincères condoléances à Yoann SAÏDI, adjoint d'animation stagiaire au service Enfance Jeunesse, pour le décès de sa mère le 4 novembre 2021.

-----  
**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EST PROGRAMMÉ**

**LUNDI 24 JANVIER 2022 A 18H00**

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 SEPTEMBRE 2021**

**LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 SEPTEMBRE 2021 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

## **DÉLIBÉRATIONS**

### **1-Délégation de service public pour le développement, la promotion et l'exploitation du centre international de séjour – Rapport annuel du délégataire – Exercice 2020**

Le conseil municipal prend acte de la transmission en date du 27/10/2021 du rapport annuel du délégataire, relatif à la concession pour le développement, la promotion et l'exploitation du centre international de séjour au titre de l'exercice 2020.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **2-Conseil d'administration des collèges et Lycées - Désignation en remplacement d'Yves BRECHE**

Jean-François DURAND est élu représentant titulaire au conseil d'administration de l'EREA le Mirantin.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **3-Baux et conventions – Bail du 16 juillet 2021 du centre des finances publiques d'Albertville - Locaux 148 rue Jean Baptiste Mathias**

Approbation du bail du 16 juillet 2021 au profit de la direction départementale des finances publiques de Savoie, pour des bureaux, des locaux de stockage et de 46 places de parking, situés 148 rue Jean Baptiste Mathias à Albertville, occupés par le centre des finances publiques d'Albertville.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **4-Modification du tableau des effectifs**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet 20H30 au sein de la direction des services techniques.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **5-Subvention exceptionnelle de 450 euros à la délégation départementale de l'AFM-Téléthon**

Versement d'une subvention de 450 € à l'AFM-Téléthon.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **6-Subvention de 1 500 euros à l'association Ma Chance moi-aussi dans le cadre du contrat de ville**

Versement d'une subvention de 1 500 euros à l'association Ma chance moi-aussi, pour son projet « Grandir » et dans le cadre de son déménagement dans les Tours Sainte-Thérèse.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

**7-Subvention de 3 000 euros à l'association PSA Savoie - Convention de partenariat pour la mise en oeuvre de son programme d'actions**

Octroi d'une subvention de 3 000 euros à l'association PSA Savoie pour la mise en œuvre de son programme d'actions et signature de la convention de partenariat.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

**8- Centre de loisirs les pommiers, territoire jeunes, école municipale des sports - Convention entre le comité d'entreprise UGITECH et la ville d'Albertville**

Signature de la convention, entre le comité d'entreprise UGITECH d'Ugine et la ville d'Albertville pour les prestations du centre de loisirs les pommiers, de territoire jeunes et de l'école municipale des sports.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

**9-Programme d'accompagnement de formateurs, projet relations école familles - Convention de partenariat - Avenant 1**

Approbation de l'avenant n°1 de la convention entre la ville d'Albertville, la DSDEN Savoie et l'ENS de Lyon .

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

**10-Convention de partenariat avec la Maison du Tourisme du Pays d'Albertville -**

Approbation de l'avenant à la convention avec la Maison du Tourisme pour une billetterie de spectacle pour les manifestations organisées par la Ville

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

**11-Budgets annexes de la cuisine Centrale et des locations de locaux professionnels - Modalités d'amortissements**

Mise en œuvre du prorata temporis pour les biens à partir du 3<sup>ème</sup> mois qui suit le mandatement.

Le seuil des biens de faible valeur unitaire est porté à 1 000 € HT et la méthode dérogatoire qui consiste à amortir en « année pleine » par une annuité au cours de l'exercice suivant leur acquisition.

Application de la méthode de comptabilisation par composants pour les éléments clairement identifiables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Adoption des durées d'amortissement selon le tableau ci-dessous :

<b>Libellé de immobilisations</b>	<b>Natures</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Subvention construction cuisine	131X	20 ans
Subvention prise en charge loyer centre de ski	1313	1 an
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	205X	1 an
Autres agencements et aménagement terrain	2128	20 ans
Autres constructions	21318	20 ans
Immeubles de rapport	21321	20 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	2135	20 ans
Autres installations, matériel et outillage techniques	2158	10 ans
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civil	21568	10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	2181	20 ans
Autres matériels de transport	21828	10 ans
Autre matériel informatique	21838	5 ans
Autres matériels de bureau et mobiliers	21848	5 ans
Autres	2188	10 ans
Autres bâtiments privés	22328	20 ans

## **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **12-Budget principal – Modalités d'amortissements**

- Mise en œuvre du principe du prorata temporis pour les biens à partir du 3<sup>ème</sup> mois qui suit le mandatement ;
- Porter le seuil des biens de faible valeur unitaire à 1 000 € HT et d'adopter la méthode dérogatoire qui consiste à amortir en « année pleine » par une annuité au cours de l'exercice suivant leur acquisition ;
- Appliquer la méthode de comptabilisation par composants pour les éléments clairement identifiables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- Adopter les durées d'amortissement selon le tableau ci-dessous.

## 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<b>Libellé de immobilisations</b>	<b>Nature M14</b>	<b>Nature M57</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Frais études, documents urbanisme	202	202	5 ans
Frais études	2031	2031	5 ans
Frais d'insertion	2033	2033	5 ans
Equipement organisme Département	204133	204133	10 ans
Equipement GFP mobiliers	2041511	2041511	5 ans
Equipement GFP bâtiments	2041512	2041512	15 ans
Equipement GFP autres bâtiments	2041582	2041582	15 ans
Equipement biens mobiliers	2041611	20415311	15 ans
Equipement bâtiments	2041612	20415312	10 ans
Equipement projet infrastructure	2041613	20415313	40 ans
Equipement biens mobiliers	2041621	20415321	5 ans
Equipement bâtiments	2041622	20415322	15 ans
Equipement projet infrastructure	2041623	20415323	40 ans
Equipement biens mobiliers	2041631	20415331	5 ans
Equipement bâtiments	2041632	20415332	15 ans
Equipement projet infrastructure	2041633	20415333	40 ans
Equipement mobilier	2041641	20415341	5 ans
Equipement bâtiments	2041642	20415342	15 ans
Equipement projet infrastructure	2041643	20415343	40 ans
Equipement biens mobiliers	204171	2041581	5 ans
Equipement bâtiments	204172	2041582	15 ans
Equipement projet infrastructure	204173	2041583	40 ans
Equipement biens mobiliers	204181	204181	5 ans
Equipement bâtiments	204182	204182	15 ans
Equipement biens mobiliers	20421	20421	5 ans
Equipement bâtiments	20422	20422	15 ans
Equipement nature bâtiments	204412	204412	15 ans
Concessions informatiques	2051	2051	2 ans

## 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<b>Libellé de immobilisations</b>	<b>Nature M14</b>	<b>Nature M57</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Plantations d'arbres	2121	2121	15 ans
Aménagement terrains	2128	2128	15 ans
Immeubles de rapport	2132	21321	20 ans
Installations générales constructions	2135	-	20 ans
Bâtiments publics	-	21351	20 ans
Bâtiments privés	-	21352	20 ans
Autres constructions	2138	2138	20 ans
Installations voirie	2152	2152	10 ans
Matériel roulant incendie	21561	21561	10 ans
Autres matériels incendie	21568	21568	10 ans
Matériel roulant	21571	215731	15 ans
Chaînes et roues	21571	215731	3 ans
Autre matériel et outillage de voirie	21578	215738	10 ans
Panneau signalisation	21578	215738	3 ans
Matériels divers	2158	2158	10 ans
Pavoisement illuminations	2158	2158	5 ans
Installations générales	2181	2181	10 ans
Autres matériels de transport	2182	21828	10 ans
Matériel informatique	2183	-	5 ans
Matériel informatique scolaire	-	21831	5 ans
Autre matériel informatique	-	21838	5 ans
Matériel de bureau et informatique	2183	-	15 ans
Mobilier	2184	-	15 ans
Matériel de bureau et mobilier scolaires	-	21841	15 ans
Autres matériels de bureau et mobiliers	-	21848	15 ans
Matériel de téléphonie	-	2185	5 ans
Cheptel	2185	2186	3 ans
Autres immo corporelles	2188	2188	10 ans
Matériels hifi et vidéo	2188	2188	5 ans

## 21 – RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

<b>Libellé de immobilisations</b>	<b>Nature M14</b>	<b>Nature M57</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Isolation extérieure et des combles du bâtiment de La Poste de 2017 (155.481 €)	21318	21318	20 ans
Rénovation de la toiture et isolation des combles de l'école maternelle du Val des Roses de 2017 (124.420 €)	21312	21312	20 ans
Rénovation de la toiture et isolation des combles de l'école élémentaire du Champ de Mars de 2017 (159.987 €)	21312	21312	20 ans

### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **13-Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022**

Autorisation donnée le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2022 avant le vote du budget primitif 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ou aux autorisations de programme/crédits de paiement en cours.

### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **14-Acceptation du don de l'association des Anciens Combattants UF ALBERTVILLE**

Acceptation du don d'un montant de 100 euros de l'association des Anciens Combattants UF ALBERTVILLE pour la rénovation des monuments aux morts.

### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **15-Tarifs du Village de Noël – Gratuité pour les associations et tarifs complémentaires**

Gratuité accordée aux associations utilisatrices du chalet dédié sur le village de Noël et création de deux tarifs supplémentaires pour les exposants professionnels comme suit :  
120 € le week-end (samedi + dimanche)  
300 € la semaine ( du lundi au vendredi) ;  
selon les conditions mentionnées dans le règlement intérieur

### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **16-Tarifs parc d'hiver – Gratuité pour les associations**

Gratuité accordée aux associations utilisatrices du parc d'hiver selon les conditions mentionnées dans le règlement intérieur

### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

## 17-Charte d'éthique de la vidéoprotection

Approbation du projet de charte d'éthique de la vidéoprotection.

### DELIBERATION ADOPTÉE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES avec 6 VOTES CONTRE

-----

## 18-Subventions aux associations 2022 – Versement d'avances

Versement d'avances, au mois de janvier 2022, aux associations signataires de conventions pluriannuelles avec la ville tel que défini dans le tableau ci-dessous :

Associations conventionnées	Montants subventions 2021	Avances versées en janvier 2022	
		Taux	Montant
Amicale du Personnel de la Ville et du CCAS d'Albertville	94 700,00 €	30 %	28 410,00 €
Chat Libre Albertville	10 000,00 €	30 %	3 000,00 €
Comité des Fêtes d'Albertville	21 600,00 €	30 %	6 480,00 €
L'Atelier	24 000,00 €	30 %	7 200,00 €
Le Grand Bivouac	85 000,00 €	30 %	25 500,00 €
Université populaire d'Albertville	10 000,00 €	30 %	3 000,00 €
<b>Total</b>	<b>245 300,00 €</b>		<b>73 590,00 €</b>

### DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

-----

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ LA SÉANCE EST LEVÉE A 19H00**